Calendrier 2020

Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers

NAMUR

VILLE DE NAMUR



Plus d'infos à l'intérieur et sur :
www.lenouveausacbleu.be et
www.bep-environnement.be

bep
BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR
Des Hommes, des Idées, un Futur

Fostplus

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Consignes générales
pour une bonne collecte des déchets

Visez juste

Horaires ?

Sortez vos déchets **avant 6 h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18 h**. Attention, en **juillet et en août**, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5 h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5 h ou la veille au soir.

Dépôt ?

Faites en sorte que votre sac de déchets ménagers résiduels, vos papiers-cartons, vos sacs PMC et organiques soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets en début de chantier.

Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents.
Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.

Déchets coupants ?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

Fermeture des sacs ?

Fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).

Poids maximum ?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.

Déchet recyclable ?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs communaux, sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Collecte des encombrants

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages

Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise

› **Tél. : 081/26.04.00**

› Pour en savoir plus sur la Ressourcerie, surfez sur www.laressourcerie.be.



Collecte des **sapins naturels**, **sans pied**, **ni décoration**, présentés le jour de la collecte, avant 08 h 00 sur le trottoir, devant l'habitation.

- **Jeudi 2 janvier 2020 (Zones commerciales) : Jambes** (avenues Jean Materne et Gouverneur Bovesse), **Namur centre** (rues commerçantes et piétonnes) et **Salzinnes**
- **Jeudi 9 janvier 2020 :** Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcot
- **Vendredi 10 janvier 2020 :** Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc, Vedrin
- **Dimanche 12 janvier 2020 :** Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy)
- **Lundi 13 janvier 2020 :** Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux
- **Mardi 14 janvier 2020 :** Citadelle, Salzinnes, Saint-Servais et Salzinnes-les-Moulins

Collectes 2020 dans les recyparcs : Vélos : 25/04 Livres : 20/06 Jouets : 17/10

Tableaux 2020 des collectes

00 Jour de passage inhabituel

Déchets ménagers résiduels & déchets organiques

Papiers - cartons

PMC

→ ANDOY, DAVE, ERPENT, JAMBES, LIVES-SUR-MEUSE, LOYERS, NANINNE, WIERDE

Toutes les collectes ont lieu le **MARDI**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 22, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
14, 28	11, 25	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29
7, 21	4, 18	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 20	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22

→ BEEZ, BONINNE, CHAMPION, COGNELÉE, DAUSSOULX, GELBRESSÉE, MARCHE-LES-DAMES, SAINT-MARC, VEDRIN

Toutes les collectes ont lieu le **MERCREDI**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 12, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30
3, 15, 29	12, 26	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29	12, 26	9, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30
8, 22	5, 19	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	2, 16, 30	14, 28	13, 25	9, 23

→ BELGRADE, FLAWINNE, LA PLANTE, SUARLÉE, TEMPLOUX, WÉPION

Toutes les collectes ont lieu le **LUNDI**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	2, 9, 16, 23, 30	6, 14, 20, 27	4, 11, 18, 25	2, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
13, 27	10, 24	9, 23	6, 20	4, 18	5, 15, 29	13, 27	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28
6, 20	3, 17	2, 16, 30	15, 27	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages au 081/26.04.00.
Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.

Dates de fermeture exceptionnelles de vos recyparcs : le **samedi 26/12/2020** toute la journée ainsi que les **jeudis 24/12/2020** et **31/12/2020** à partir de **12h**.

Collectes 2020 dans les recyparcs : Vélos : 25/04 Livres : 20/06 Jouets : 17/10

Collecte des PMC dans le **Nouveau Sac Bleu**

Triez désormais encore plus d'emballages en plastique !

Emballages en Plastique

Emballages vol. max 8 L



Bouteilles — Flacons

NOUVEAU



Barquettes et raviers — Pots et tubes



Films — Sacs et sachets

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et raviers

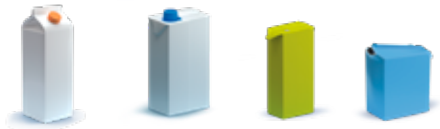


Couvercles



Bouchons et capsules

Cartons à boissons



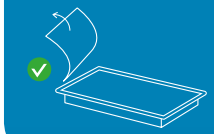
Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



INTERDIT
À trier comme suit :

Déchets ménagers résiduels



Boîtier DVD/CD

Recyparc



- Emballages avec bouchon de sécurité enfant :
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8 L.

ATTENTION



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Pourquoi un Nouveau Sac Bleu ?

Car celui-ci permet de collecter et de recycler encore plus d'emballages en plastique. Cela signifie une baisse possible des déchets résiduels de 6 à 8 kilos, et moins de nouvelles matières premières, d'énergie et de CO_2. Une bonne nouvelle donc pour votre portefeuille et l'environnement.

Puis-je encore utiliser les anciens sacs ?

Bien sûr, ils restent valables indéfiniment. Vous pouvez les proposer à la collecte en y ajoutant les nouveaux emballages en plastique autorisés.
Les nouveaux sacs arriveront progressivement et seront disponibles dans les mêmes points de vente.

Le nouveau sac bleu est-il introduit dans toute la Belgique ?

Oui, mais pas partout en même temps. Il est introduit progressivement pour donner à chaque acteur impliqué le temps de bien se préparer.

Plus d'infos ?

www.bep-environnement.be ou
www.lenouveausacbleu.be

Tableaux 2020 des collectes

00 Jour de passage inhabituel

Déchets ménagers résiduels & déchets organiques

Papiers - cartons

PMC

→ BOMEL, BOUGE, HERBATTE, HEUVY, PLOMCOT, SAINT-SERVAIS, SALZINNES-LES-MOULINS

(av. de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Écluse)

Toutes les collectes ont lieu le **VENDREDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 30	8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 24, 31
	3, 17, 31	14, 28	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18
	10, 24	7, 21	6, 20	3, 17	6, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 24

→ CITADELLE, MALONNE, SALZINNES

Toutes les collectes ont lieu le **JEUDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 22, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31
	2, 16, 30	13, 27	12, 26	9, 23	7, 22	4, 18	2, 16, 30	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31
	9, 23	6, 20	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	3, 17	1, 15, 29	12, 26	10, 24

→ NAMUR : CENTRE URBAIN ANCIEN (Corbeille, rue Notre-Dame, Boulevard Baron Huart)

Les collectes de déchets ménagers et organiques ont lieu le **MARDI et le VENDREDI.** Les collectes papiers-cartons et PMC ont lieu le **MARDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28, 31	4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 31	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28, 30	5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29	2, 5, 9, 12, 16, 19, 23, 26, 30	3, 7, 10, 14, 17, 22, 24, 28, 31	4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28	1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25, 29	2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27	1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 24, 29, 31
	14, 28	11, 25	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29
	7, 21	4, 18	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 20	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages au 081/260.400.
Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.

Dates de fermeture exceptionnelles de vos recyparcs : le **samedi 26/12/2020** toute la journée ainsi que les **jeudis 24/12/2020** et **31/12/2020** à partir de **12h**.

Collectes 2020 dans les recyparcs : Vélos : 25/04 Livres : 20/06 Jouets : 17/10

Collecte des **déchets organiques**

Déchets de cuisine



Marcs de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés

Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin

Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières **biodégradables**, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires **souillés**

INTERDIT
À trier comme suit :

Ordures ménagères



Litière minérale — Coton-Tige — Sac d'aspirateur

Nouveau Sac Bleu



Recyparc



Pot en terre cuite — Briquaillons

Consignes à suivre :

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés !**
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique



Collecte des **papiers-cartons**

En porte-à-porte ou via les recyparcs

Papiers



Papiers propres non souillés

Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis

Consignes à suivre :

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.



INTERDIT
À trier comme suit :

Nouveau Sac Bleu



Film en plastique

Déchets organiques



Ordures ménagères



Sac de ciment

Recyparc



Papier peint

Collecte des **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent**

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs





INTERDIT
À trier comme suit :

Nouveau Sac Bleu



Recyparc



Ordures ménagères



Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé ; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

Recyparcs

ADRESSES DES RECYPARCS :

Chemin de la Vieille Sambre 87 à Flawinne
Tél. : 081.74.55.49 - **GSM :** 0471.87.69.29

Chemin de Malpair ZI à Naninne
Tél. : 081.40.24.68 - **GSM :** 0471.87.71.81

Chemin de Boninne à Champion
Tél. : 081.20.12.77 - **GSM :** 0471.87.26.12

HORAIRES

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 00 à 17 h 00.
Fermé les dimanches et jours fériés légaux,
le samedi 26/12/2020 toute la journée ainsi que
les jeudis 24/12/2020 et 31/12/2020 à partir de **12h**.

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur **www.bep-environnement.be**.

- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs ; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

NAMUR

Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur **www.bep-environnement.be**

Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.

APPLI ANDROID SUR Google Play

Download on the App Store

Votre espace personnel sur Internet

Vous pouvez désormais consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet sur base du numéro d'identifiant et du mot de passe obtenus directement auprès des préposés des recyparcs. Identifiez-vous ensuite sur https://mes-quotas.bep-environnement.be.

Quelles sont les fonctionnalités proposées ?

- Consulter l'état de vos quotas
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser
- Télécharger un formulaire d'accès (pour les habitants hors province de Namur et les seconds résidents)



MAGdé - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le **MAGdé**, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la Newsletter sur www.magde.be

Grand Nettoyage de Printemps les 27, 28 et 29 mars 2020

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur **www.wallonieplspropre.be**

BEP Environnement
Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers
Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur
Pour toute question relative à la collecte en porte-à-porte : 081/71.82.11
Pour toute question relative aux recyparcs : 081/71.82.11
www.bep-environnement.be

Administration communale de Namur
Hôtel de Ville • 5000 Namur
Tél. : 0800/99.899 • Fax : 081/24.85.59
proprete.publique@ville.namur.be
http://gestion-dechets.namur.be

Infos sur le tri et le recyclage :
www.fostplus.be